



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pertuis, le 12 octobre 2017

Réponse à l'article de la Provence sur le projet de déviation ouest

Contrairement aux propos irresponsables de nos conseillers départementaux, la priorité pour le département du Vaucluse doit rester la réalisation des travaux de déviations sur Pertuis permettant de répondre à la montée en puissance du projet ITER à partir de 2018 et faciliter ainsi le transit quotidien de 35 000 véhicules à travers le Sud Luberon.

Les travaux fléchés « ITER » par la Préfecture de Région et l'Etat ont toujours eu pour but d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs salariés du projet et les sous-traitants industriels, en incluant notamment la réalisation des voiries desservant la future Zone d'Activités et la Zone d'Aménagement du Jas de Beaumont (Cf. plans ci-dessous).

Dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet ITER, le département de Vaucluse s'était engagé, par délibérations en date de 2006 et 2011, à réaliser 28 millions d'euros de travaux ciblés par l'Etat. Ceci n'est resté que vœux pieux et les promesses faites ont été reportées d'année en année.

Devant les explications alambiquées et la mauvaise foi du Département, sur proposition du Directeur Général d'ITER (Cf. courrier ci-joint), le Préfet de Région s'est saisi de l'affaire afin que ces travaux soient engagés au plus vite et en particulier ceux concernant la finalisation de la déviation sud-ouest.

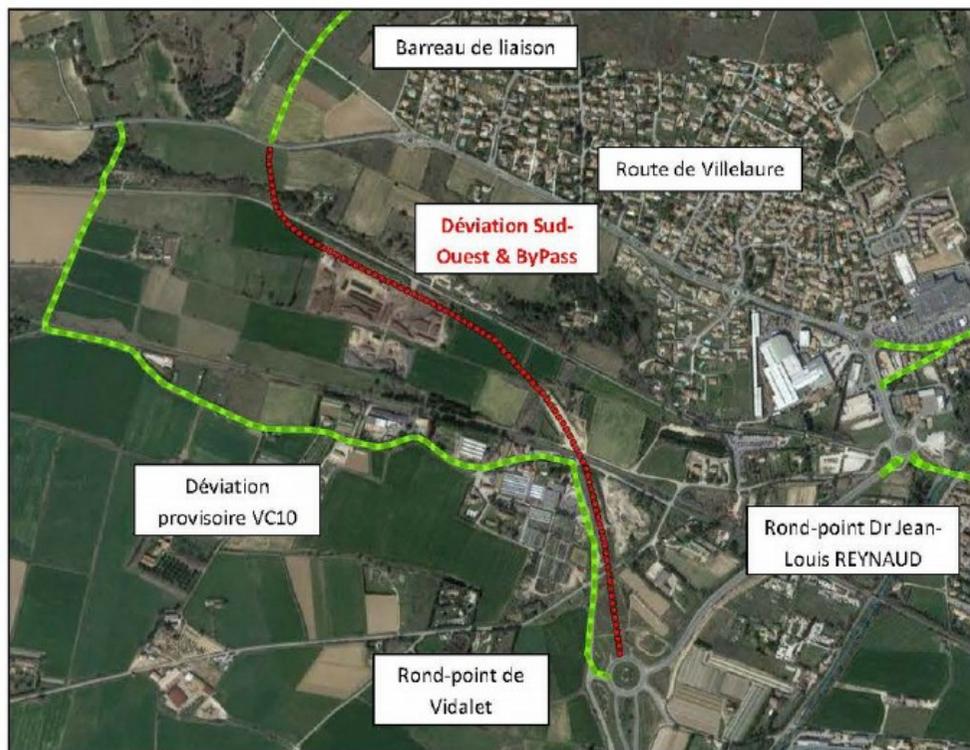
Il faut rappeler que depuis 2008, rien n'a réellement avancé, malgré l'engagement écrit de l'ancien président du Département Claude Haut de finaliser l'échangeur de sortie du pont de la Durance en 2015 au plus tard ! (Cf. courrier ci-joint)

Manifestement, nos conseillers départementaux ne sont pas à la hauteur d'un canton qu'ils sont censés défendre, en privilégiant des projets d'intérêt local sortis des cartons à la hâte lors du vote du budget départemental, à l'image du projet de rond-point en cours sur la Tour d'Aigues dont l'impact sur le quotidien des vauclusiens reste plus que limité...

Valérie Vacellier
Directrice de la communication
04 90 79 73 19 / 06 15 81 85 54
communication@mairie-pertuis.fr

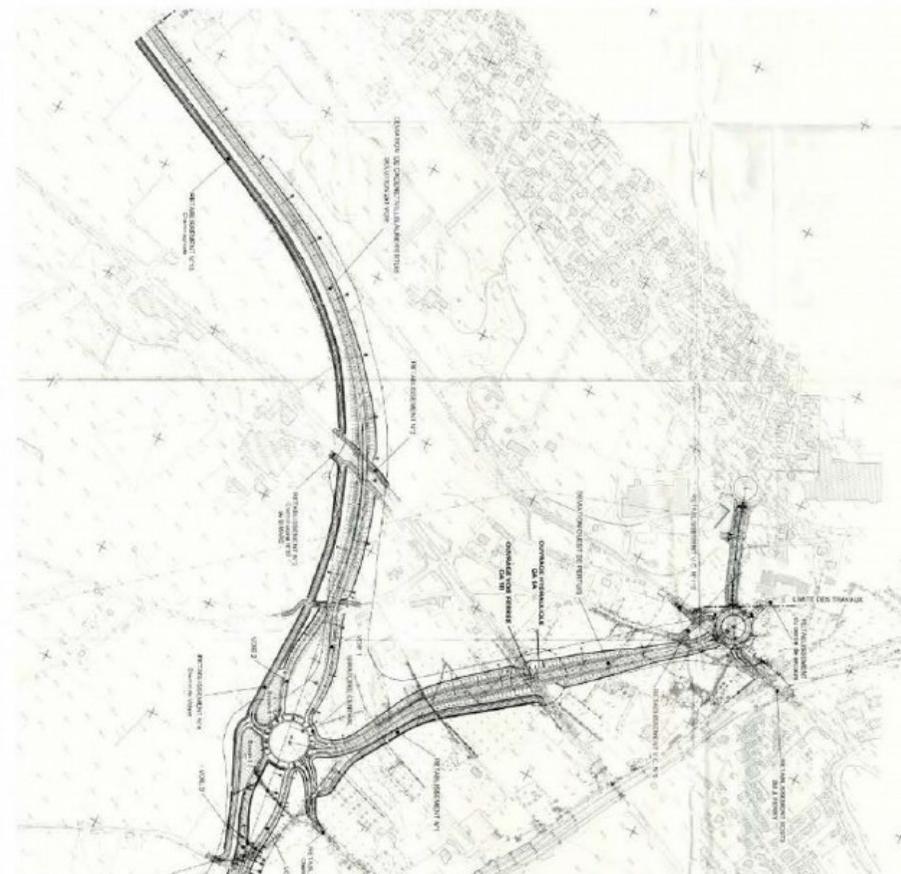
Amélie Grassi
Chargée de communication
04 90 79 78 57
communication@mairie-pertuis.fr

Plan de localisation :



Le principe d'aménagement est la poursuite d'une déviation reliant la Route de Villelaure et le barreau de liaison, futur accès à la ZAC Jas de Beaumont (DUP de 2005).

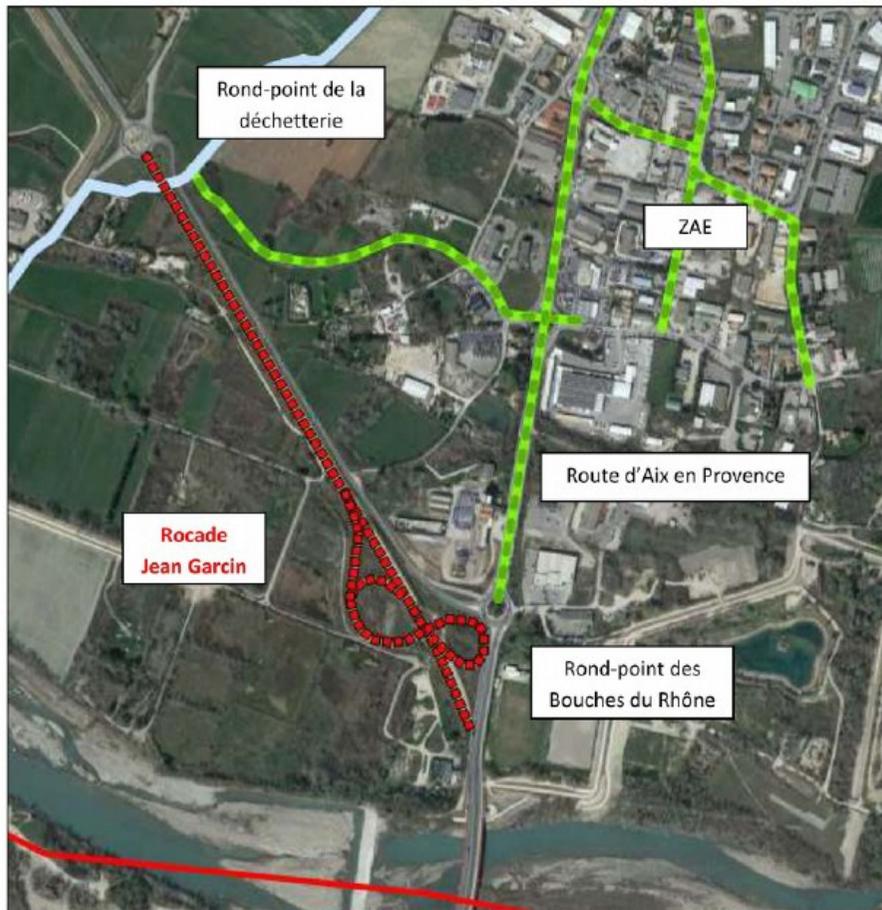
Aménagement :



Valérie Vacellier
Directrice de la communication
04 90 79 73 19 / 06 15 81 85 54
communication@mairie-pertuis.fr

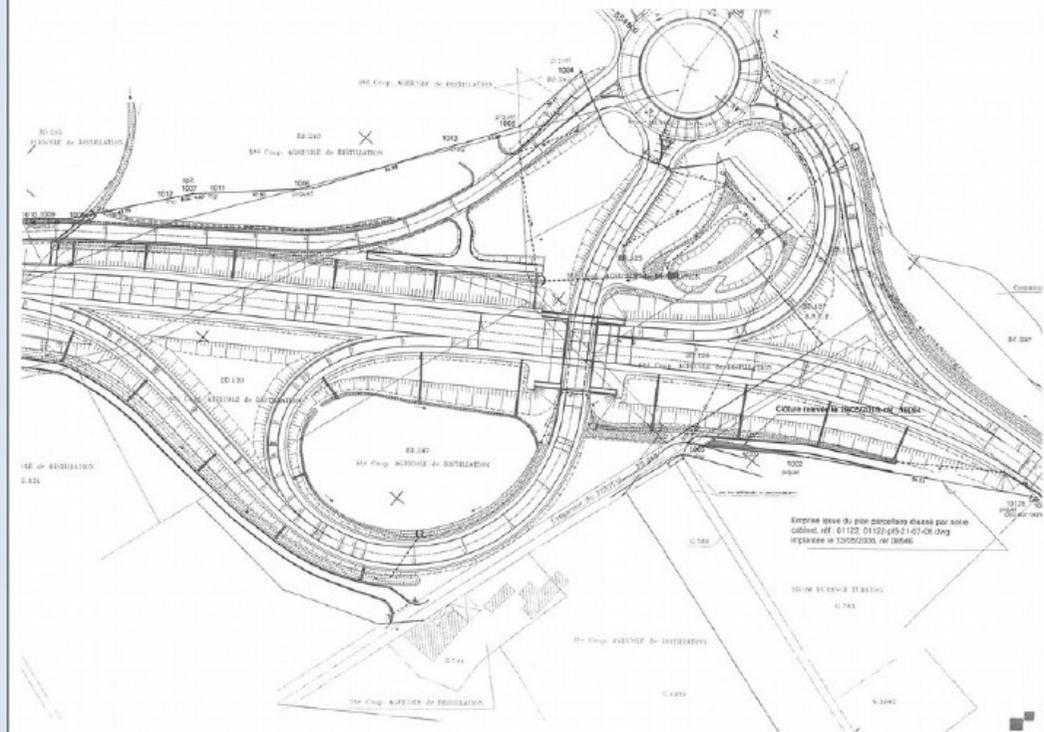
Amélie Grassi
Chargée de communication
04 90 79 78 57
communication@mairie-pertuis.fr

Plan de localisation :



Le principe d'aménagement est la création d'un échangeur en sortie du Pont de Durance et l'aménagement définitif du début de la déviation Sud Ouest permettant la desserte différenciée de la ZAE.

Aménagement :



Valérie Vacellier
Directrice de la communication
04 90 79 73 19 / 06 15 81 85 54
communication@mairie-pertuis.fr

Amélie Grassi
Chargée de communication
04 90 79 78 57
communication@mairie-pertuis.fr